



# APPEL DE PROJETS ACQUISITION, IMPLANTATION ET COMMERCIALISATION DE TECHNOLOGIES PERMETTANT AUX ENTREPRISES DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

**GRILLE D'ÉVALUATION DES PROJETS**

**Renseignements sur la proposition évaluée**

Titre :

Brève description :

**Entrevue réalisée le :**

Entreprise n° 1 :

Représentant(s) :

Entreprise n° 2 :

Représentant(s) :

Autres participants des entreprises à l'entrevue d'évaluation :

## **Évaluateurs du projet**

Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) :

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) :

Autres ministères ou organismes concernés :

## **Règles générales d'évaluation**

Les projets jugés recevables sont évalués par un comité.

1. Le comité d'évaluation est composé d'au moins trois personnes représentant le MEI, le MELCC et d'autres ministères ou organismes concernés par le projet.
2. Chaque évaluateur est appelé à évaluer le projet et à lui attribuer une note pour tous les critères de la grille d'évaluation.
3. La moyenne des notes attribuées par tous les évaluateurs détermine la note finale du projet pour chaque critère.
4. Le critère de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) est un critère éliminatoire. Si la moyenne des évaluations est inférieure à 18/30 pour ce critère, le projet est éliminé.
5. La note de passage globale est de 65 %. Un projet qui n'obtient pas au minimum cette note est éliminé.
6. Les projets retenus sont priorisés par le comité d'évaluation selon leur note globale et, en cas d'égalité, selon les meilleures réductions d'émissions de GES au Québec.

## **Notes générales**

## SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION DU PROJET N°

<b>ÉLÉMENTS ÉVALUÉS</b>	<b>Note globale du projet : /100</b>
1. RÉPERCUSSIONS SUR LA RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DE GES AU QUÉBEC	/30
2. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PROJET	/25
3. COMMERCIALISATION	/15
4. QUALITÉ DE LA DÉMONSTRATION DE L'ATTEINTE DU STADE 8 SUR L'ÉCHELLE DES NIVEAUX DE MATURITÉ TECHNOLOGIQUE DE LA TECHNOLOGIE PROPRE (TP)	/10
5. PARTENAIRES ET QUALITÉ DU PARTENARIAT	/10
6. QUALITÉ DU PROJET ET GOUVERNANCE	/10

Critères	Commentaires/Notes	Pointage
Numéro d'identification du projet :		
<p>1. RÉPERCUSSIONS SUR LA RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DE GES AU QUÉBEC   <b>(AJUSTER LES RÉSULTATS EN COMPARANT LES PROJETS SUR LA BASE DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE.)</b>   CE CRITÈRE EST ÉLIMINATOIRE : LE PROJET DÉMONTRE-T-IL UN POTENTIEL SIGNIFICATIF DE RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DE GES AU QUÉBEC ET CONTRIBUE-T-IL À UNE TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE SOBRE EN CARBONE?</p>		<p>/30</p> <p><input type="checkbox"/> Projet éliminé si la note est &lt; 18</p>
<p>1.1 Quantité d'émissions de GES réduites ou évitées, au Québec, en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e) annuelles et cumulées au cours de la réalisation du projet.</p> <p>Coût par tonne d'émissions de GES réduites ou évitées, au Québec (aide financière accordée/tonnage de réduction annuelle).</p> <p>Estimation des réductions d'émissions de GES annuelles et cumulées aux horizons 2020, 2022, 2030 et 2050.</p>		<p>/30</p>
<p>1.2 La validation des réductions d'émissions de GES a été réalisée par une tierce partie ou un organisme qui en détient les compétences, conformément aux spécifications et aux lignes directrices de la norme ISO 14064, partie 3.</p>		<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
<p>1.3 La quantification des réductions d'émissions de GES est conforme aux spécifications et aux lignes directrices de la norme ISO 14064, partie 2.</p>		<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
<p>1.4 Le plan de surveillance est conforme à la norme ISO 14064, partie 2.</p>		<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>

Commentaires :

---

Critères	Commentaires/Notes	Pointage
Numéro d'identification du projet :		
<b>2. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PROJET (AJUSTER LES RÉSULTATS EN COMPARANT LES PROJETS SUR LA BASE D'UNE CONTRIBUTION DE 1 M\$ D'AIDE FINANCIÈRE.)</b>		<b>/25</b>
2.1 Estimation de la création d'emplois : - durant la réalisation du projet; - sur un horizon de cinq ans après la fin du projet.		/4
2.2 Investissement projeté au Québec une fois le projet terminé.		/4
2.3 Démonstration de la capacité de production au Québec : fournisseurs, assemblage, fabrication.		/3
2.4 Propriété intellectuelle détenue et protégée par le développeur québécois.		/3
2.5 Aspect stratégique et structurant pour la filière des TP : préserve ou consolide le rôle clé joué par l'entreprise, développe ou renforce les avantages concurrentiels ou a un effet d'entraînement sur l'économie.		/3
2.6 Services à valeur ajoutée : conception, génie, construction, implantation, fonctionnement et maintenance.		/3
2.7 Activités de recherche et de développement en lien avec les niveaux de maturité technologique de 1 à 7 ayant été réalisées avec des partenaires du Québec.		/2,5
2.8 Intelligence artificielle : apprentissage automatique, traitement automatique du langage naturel, raisonnement machine, vision automatique, prise de décisions, etc.		/2,5

**Commentaires :**

<b>Critères</b>	<b>Commentaires/Notes</b>	<b>Pointage</b>
Numéro d'identification du projet :		
<b>3. COMMERCIALISATION</b>		<b>/15</b>
3.1 Qualité et complétude du plan d'affaires.		/3
3.2 Marché et concurrence : Marché actuel et marché ciblé, entreprises et produits concurrents.		/3
3.3 Estimation des ventes au Québec et hors Québec pendant la réalisation du projet.		/3
3.4 Stratégie de commercialisation : Ressources financières et humaines prévues ou ayant été affectées à la fonction commercialisation, marketing, développement des affaires et ventes. Partenariats ou alliances prévus pour la commercialisation et le développement du réseau.		/3
3.5 Capacité financière : États financiers des deux années précédentes : chiffre d'affaires, revenus, profits, projections de dépenses, et financement disponible pour l'entreprise, en tenant compte du projet.		/3

**Commentaires :**

Critères Numéro d'identification du projet :	Commentaires/Notes	Pointage
4. QUALITÉ DE LA DÉMONSTRATION DE L'ATTEINTE DU STADE 8 SUR L'ÉCHELLE DES NIVEAUX DE MATURITÉ TECHNOLOGIQUE DE LA TP		/10
4.1 Les documents démontrent clairement que la TP est à l'extérieur de la chaîne d'innovation. La technologie fonctionne dans sa forme finale et dans les conditions prévues (pertinence des documents fournis, description des tests réalisés, résultats concluants).		/5
4.2 Les résultats obtenus et l'évolution de la technologie démontrent que les risques techniques sont décelés et corrigés, ce qui rend leur niveau raisonnable ou faible.		/5

**Commentaires :**

Critères Numéro d'identification du projet :	Commentaires/Notes	Pointage
5. PARTENAIRES ET QUALITÉ DU PARTENARIAT		/10
5.1 Expérience de l'équipe dans des projets similaires.		/10

**Commentaires :**

Critères	Commentaires/Notes	Pointage
Numéro d'identification du projet : <b>6. QUALITÉ DU PROJET ET GOUVERNANCE</b>		/10
<b>6.1</b> Gouvernance du projet: moyens proposés pour assurer une saine gestion de la réalisation du projet sur les plans de la structure de gouvernance et des mécanismes de contrôle des activités et des coûts (équipe de gestion, plan de suivi et de contrôle des travaux et des dépenses).  Qualité du projet : précision et pertinence, bénéfices environnementaux, sociaux et économiques.		/10

**Commentaires :**

#### Signature des évaluateurs

Évaluateur (nom, ministère)	
Date	
Évaluateur (nom, ministère)	
Date	
Évaluateur (nom, ministère)	
Date	

[economie.gouv.qc.ca](http://economie.gouv.qc.ca)